

Q. Le fait de vous assurer de l'exactitude de ces chiffres ne faisait pas partie de vos devoirs, n'est-ce pas?—Non.

Q. Qu'est-ce qui vous a porté à prendre un intérêt si actif à la question?—Parce que je savais que notre département avait tout intérêt à la connaître.

Q. Quelle raison aviez-vous de croire que le département des douanes portait un tel intérêt à cette affaire?—Parce que j'avais reçu une dépêche de M. Howell, me priant de m'enquérir de la chose. J'ai fait un rapport à l'époque; mais nous avons constaté par la suite que malheureusement nous ne pouvions pas en tirer parti.

*Par M. Hesson :*

Q. Je présume qu'en votre qualité de citoyen canadien, vous sentiez qu'il est de votre devoir de tenter de connaître le véritable état des choses?—Oui.

Q. Vous saviez que tous les partis en Canada avaient à cœur de connaître la raison pour laquelle nous perdions tant de nos concitoyens?—Oui.

Q. N'était-ce pas suffisant pour vous porter à obtenir toutes les informations que votre position vous permettait de recueillir?—Oui.

*Par le Président :*

Q. Connaissez-vous personnellement ce sous-percepteur des douanes américaines qui a fait devant vous, le 18 décembre dernier, une déclaration statutaire concernant la manière de recueillir les statistiques d'immigration?—Oui; je le connais très bien.

Q. Pensez-vous que ce soit un homme de bon caractère, honorable et digne de foi?—Oui; il est absolument digne de foi. Son nom est resté inconnu, sur sa propre demande.

*Par M. Trow :*

Q. Est-il encore au service du gouvernement des Etats-Unis?—Non; comme j'en ai déjà fait l'observation, il serait inutile de tenter d'obtenir ces renseignements de quelque personne au service de ce gouvernement.

*Par M. Paterson (Brant) :*

Q. Avez-vous donné à penser à M. Irwin qu'en obtenant ces renseignements de lui, vous n'en feriez pas usage? Si j'ai bien compris, il a dit que s'il eût su que les choses iraient aussi loin, il n'aurait pas fourni ces informations?—Bien entendu, je lui ai laissé entrevoir que l'on s'en servirait, mais je ne pense pas qu'il lui soit venu à l'idée que tous les journaux du pays s'empareraient de la chose et la rendraient publique.

*Par M. Trow :*

Q. Quelle part a-t-il prise à la publication de ces faits?—Il n'y a pris aucune part. Il ne savait rien des mesures prises pour avoir cette information jusqu'à il y a quelques semaines, alors que le lui apportai les journaux.

*Par M. Paterson (Brant) :*

Q. Vous saviez que M. Lowe s'y était rendu pour cette affaire?—Certainement.

Q. N'en avez-vous pas conféré avec lui?—Oui, certainement; j'ai conversé fréquemment avec M. Lowe et je l'ai accompagné assez souvent pour découvrir l'état des choses et obtenir les informations nécessaires.

Q. C'est en 1881 que M. Lowe y est allé pour la première fois?—Je crois que oui, mais je n'en suis pas sûr. Je lui ai aidé du mieux qu'il m'a été possible à obtenir ces renseignements, mais nous n'avons pas trouvé le travail facile.

*Par M. Fairbank :*

Q. Le président vous a demandé depuis combien de temps vous étiez attaché aux douanes à Sarnia, et vous avez répondu, je crois, que votre service remontait aux quatre dernières années?—Non, monsieur, depuis 1874.

Q. Où étiez-vous avant cela?—J'étais à Point Edward; j'y ai servi en qualité de préposé au débarquement, pour le compte du Grand-Tronc, depuis 1869 jusqu'en 1874.

Q. Lorsque vous étiez à Point Edward, aviez-vous souvent occasion de voir les voyageurs qui y traversaient?—Oui.

Q. Alors, quand vous parlez des occasions fréquentes que vous avez eues d'observer les méthodes adoptées pour obtenir le nombre des voyageurs traversant à ce point, faites-vous mention simplement de votre expérience comme officier à Sarnia,